

# Concours de courts métrages ArchiShorts

## Appel à candidatures 2025

### Quelles histoires se cachent derrière les murs de nos édifices? Comment les raconter au cinéma?

Le Festival de films d'architecture et de design Winnipeg (FFA+D) invite tous à un concours de courts métrages. Il vous suffit de créer un court métrage d'une durée maximum de deux minutes au sujet de l'architecture ou de l'environnement bâti. Vous courrez la chance de gagner des prix et de voir votre court métrage présenté dans le cadre du seul Festival de films consacré à l'architecture et au design au Canada. Le concours est ouvert à tous et la participation est gratuite. **L'architecture est partout où vous posez le regard. Soyez créatifs en montrant comment un lieu peut raconter une histoire.**

#### Quoi faire?

1. Créez un court métrage d'une durée maximum de deux minutes au sujet de l'architecture ou de l'environnement bâti en utilisant une caméra ou tout autre appareil muni d'une caméra (e.g. téléphone portable). Le film peut être drôle ou sérieux, informatif ou absurde.
2. Complétez le formulaire d'inscription disponible en ligne à: [adff.ca/archishorts](http://adff.ca/archishorts).
3. En utilisant WeTransfer, envoyez votre film accompagné du formulaire d'inscription dûment rempli jusqu'au le **30 mars 2025** à [archishorts@adff.ca](mailto:archishorts@adff.ca). [WeTransfer.com](http://WeTransfer.com) est un mode de partage des dossiers gratuit qui ne requiert aucune inscription. Dans le message, veuillez indiquer le **titre du film**, votre **nom complet**, et votre **âge**.
4. Veuillez vous joindre à nous pour une projection gratuite des entrées le **19 avril 2025 à 12 h**.

#### Quels sont les détails?

- Il y a une catégorie pour adultes et une pour les 18 ans et moins.
- Chaque court métrage doit avoir une durée maximum de 2 minutes. Chaque cinéaste peut soumettre jusqu'à 2 films.
- FFA+D se détache de toutes responsabilités quant au copyright des lieux/édifices filmés, ainsi que de la musique utilisée. Pour les bandes sonores, l'utilisation de musique originale ou sans droit d'auteur (libre de droits) est recommandée. Les films utilisant de la musique protégée par le droit d'auteur ne seront pas projetés lors de la cérémonie de remise des prix.
- Les résultats du concours seront envoyés à tous les participants par courriel.
- Le plus grand nombre possible d'entrées seront examinées.

#### Questions?

Veuillez visiter le [adff.ca](http://adff.ca) for pour tous détails ou contactez-nous à [archishorts@adff.ca](mailto:archishorts@adff.ca).